

**Contact:** **John Phelan +32 (0)2 789 24 01**  
**Date:** **02/04/2014**  
**Référence:** **BEUC-PR-2014-011**

## **Le Parlement européen s'attaque au marché des télécoms**

Les services et réseaux de télécommunications en Europe sont sur le point d'être remaniés lors d'un vote prévu au Parlement européen demain. La neutralité du Net et le calendrier devant conduire à l'interdiction des frais d'itinérance (roaming) pour les données et les communications mobiles font l'objet de négociations de dernière minute.

### **L'Europe doit donner le ton en matière de neutralité du Net**

Monique Goyens, Directrice Générale du Bureau Européen des Unions de Consommateurs, a commenté :

« Internet a toujours reposé sur un modèle de gestion de trafic ouvert et horizontal. Légiférer sur la neutralité du Net de manière ambitieuse empêchera de passer à un système inacceptable où les consommateurs devraient payer un surcoût pour accéder à des services spécialisés comme les vidéos en ligne. Cet Internet à deux vitesses changerait radicalement celui que nous connaissons aujourd'hui. C'est pourtant ce que veulent les grandes entreprises de télécoms européennes. C'est maintenant que les députés européens doivent agir et adopter des dispositions sur la neutralité du Net en Europe, ce qui mettrait l'Europe à l'avant-garde dans ce domaine.

« Les "services spécialisés" se retrouvent au cœur d'une bataille juridique. Si nous laissons des services comme la téléphonie ou la télévision numérique impacter les services d'accès à Internet, les opérateurs pourront privilégier certains contenus en ligne au détriment d'autres, et ce uniquement dans leur intérêt commercial. Les députés ont ici l'occasion d'adopter des règles claires afin que les "services spécialisés" concernent de véritables services et non l'accès à Internet.

### **Le roaming perd tout crédit**

« Nombreux sont les européens qui, depuis des années, ont eu de mauvaises surprises à la lecture de leurs factures de roaming. La moitié d'entre eux n'utilise toujours pas les services de données à l'étranger à cause de coûts prohibitifs. Les opérateurs se sont tiré une balle dans le pied avec leurs pratiques tarifaires pour les services mobiles ordinaires. La fin du roaming bénéficiera tant aux consommateurs qu'à l'industrie en raison d'un nombre accru d'utilisateurs. L'abolition du roaming par le Parlement européen d'ici 2015, bien que tardive, est un moment historique. »

[BEUC Fiche Neutralité du Net](#) (anglais)

[BEUC Télécoms : points clés](#) (anglais)

FIN